

Mise au point sur la création de la communauté de communes suite à un article de La Dépêche



Mise au point sur la création de la communauté de communes suite à un article de La Dépêche

Suite à la parution d'un article paru dans La Dépêche concernant la création de la communauté de communes, Michel Sanroma répond avec le texte ci-dessous :

Entrer dans l'histoire par une porte dérobée

Dans une précédente édition de la Dépêche du Midi, la présentation de la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac mentionnait la création de cette collectivité en ces termes :

«Cette entité est née en décembre 2003, sous la houlette de Robert Frairet : "C'était une volonté des maires du secteur, et nous avons été encouragés par Michel Sanroma et Yves Rispat" ».

Si les trois élus de l'époque ont été liés à la création de la communauté, leur rôle a été bien différent de celui que suggère le résumé.

En 2003, une nouvelle loi poussait à la constitution de communautés de communes.

Le maire de Vic, convaincu de l'avenir de cette structure pour modeler le territoire, prit son bâton de pèlerin pour entraîner ses collègues sur cette voie.

Très vite la défiance se manifesta pour au moins deux motifs :

- S'associer avec Vic, c'est disparaître à terme, par absorption,
- Un maire de gauche sur un territoire depuis toujours à droite, ne doit pas piloter une nouvelle structure et s'ancrer un peu plus dans le paysage politique.

Les élus « ruraux » sous la houlette du maire de Caillavet, estafette de celui de Lupiac, ont alors essayé de créer une communauté de communes rurale sans Vic.

Toutes les projections économiques montraient l'inanité du projet.

C'est alors qu'un rapprochement s'est opéré, mais il fallut que Vic fasse des concessions pour amadouer les communes rurales.

Ne pas donner à Vic le nombre de délégués auquel elle avait droit, accepter l'entrée de communes hors bassin de vie telles que Lupiac, Gazax et Bacarisse, Peyrusse Grande, Peyrusse Vieille ou Saint Pierre d'Aubezies, ce fut le prix à payer pour créer cette nouvelle structure.

Une minorité d'élus avec le maire de Vic, estimait que la communauté serait porteuse d'avenir à condition de bien la piloter alors que la majorité considérait que l'important était de ne pas la laisser être présidée par un intrus.

L'Histoire ne retiendra rien de la gestation de la communauté mais il était nécessaire de le rappeler pour les contemporains de la période.

En revanche il est probable que l'Histoire jugera la vacuité de 17 ans d'une présidence sans relief.